

Le Lien



Saint-Joseph-des-Érables

des Jésérabliens



Photos: Yves Lessard

« Le sourire sur mon visage ne veut pas dire
que ma vie est parfaite, cela veut seulement
dire que j'apprécie ce que j'ai. »

Mot du maire

Bonjour à tous,

Encore aujourd'hui le sujet incontournable reste les désagréments liés à la pandémie, donc encourageons-nous à passer à autres choses en nous faisant vacciner. Que vous soyez convaincus ou non, il semble le prérequis pour un retour à la normale. Chez nous, on vous prépare un social des Joséabliens le 19 septembre version extérieure au moulin des fermes, avec Food truck et jeu gonflable, question d'échanger et de relaxer entre nous, retenez la date, on vous attend! Concernant le fameux pont sur la Rivière Chaudière, sa fermeture complète modifiera l'accès au bureau sur la route Ste-Christine, donc, celui-ci sera ouvert le mercredi matin et les autres jours il sera possible de rencontrer la directrice sur rendez-vous de notre côté de la rivière.

Je vous rappelle que 2021 est une année d'élection, nous avons appris à la dernière séance que madame Roxane Nadeau ne représentera pas sa candidature en tant que conseillère représentante du secteur du Saint-Bruno. Pour tous ceux qui ont l'intérêt de la municipalité à cœur, je vous invite donc à communiquer avec la municipalité pour connaître vos opportunités.

À la prochaine

Jeannot Roy, maire



Chronique du conseil

Lors de la séance du conseil municipal du 6 juillet, le conseil municipal :

- Abolis les frais pour les voyages de terre excavés ;
- Modifie la date de la séance d'août pour le 10 août 2021;
- Prends connaissance du budget semestriel au 30 juin ;
- Poursuis les démarches pour une demande d'exclusion pour une zone résidentielle dans la municipalité ;
- Vérifie la possibilité de tenir le Social des Joséabliens au Moulin des Fermes ;
- Autorise l'installation d'une borne de recharge à l'éventuel bureau municipal ;
- Octroie le contrat d'asphaltage du rang des Érables nord à Construction Abénakis ;

Lors de la séance du conseil municipal du 10 août, le conseil municipal :

- Autorise deux mandats, Ecce Terra et Groupe Geos, pour la continuité de la demande de zone d'exclusion ;
- Discussion de certains projets admissibles à une subvention pour le Moulin des Fermes ;
- Demande au ministère des Transports que les délais de fermeture du pont soient respectés afin que les citoyens puissent y circuler le plus rapidement possible.

Pour nous joindre



Bureau municipal:

Marie-Josée Mathieu 418 397-4772

Maire:

Jeannot Roy 418 397-5650

Directeur des travaux publics:

Louis-Marie Lessard 418 397-5820

Inspecteur en bâtiment:

Steeve Breton permis@stjosephdeserables.com

Personne désignée:

Marc Giguère 418 397-6070

Émission des permis feux:

Alain Busque 418 397-4358 poste 233

Heures d'ouverture du bureau municipal:

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Saint-Joseph-des-Érables

Échéance de taxes

Un rappel pour les gens concernés, le deuxième versement est le 1^{er} septembre prochain. Le taux d'intérêt mensuel est de 1,5 % sur tout compte échu.



Avis public d'élection

Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, **MARIE-JOSÉE MATHIEU**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Mairesse ou maire

Conseillère ou conseiller # 1

Conseillère ou conseiller # 2

Conseillère ou conseiller # 3

Conseillère ou conseiller # 4

Conseillère ou conseiller # 5

Conseillère ou conseiller # 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

LUNDI de 9 h à 12 h de 13 h à 16 h

MARDI de 9 h à 12 h de 13 h à 16 h

MERCREDI de 9 h à 12 h de 13 h à 16 h

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance - COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5);
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre

2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
- présentez des symptômes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **SOPHIE FORTIER**

6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : **SOPHIE FORTIER**

7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection ET adjointe

Adresse : 139, rue Ste-Christine, Suite P5, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0

Téléphone : 418 397-4772

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce le 20 août 2021



Présidente d'élection

Élections *municipales*

Les élections municipales auront lieu bientôt...

La prochaine élection municipale aura lieu le 7 novembre prochain. Le temps est venu de vous impliquer socialement et de poser votre candidature au sein de votre conseil municipal. De cette façon, vous pouvez prendre part à la réalisation de dossiers d'intérêt public, de travailler en équipe pour le bien de votre communauté, de relever des défis tout en passant par le dépassement de soi. Avez-vous déjà pensé à participer pleinement à l'exercice de votre pouvoir en prenant conscience que votre engagement pourrait faire changer les choses et faire ainsi une différence ? Vous pourrez vous procurer le formulaire déclaration de candidature au bureau municipal ou sur notre site web dans la section « Citoyens » sous la rubrique « Documents utiles ».

Avis *public*

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance ordinaire du 4 mai 2021, le Conseil a adopté le règlement n° 246-21 amendant le règlement de zonage n° 217-17 visant à modifier les dispositions à respecter pour l'implantation d'habitation en zone forestière (f).

Le présent règlement a pour objet :

Modifier l'article 3.2.2 a) du règlement de zonage n° 217-17 afin d'enlever les dispositions concernant la limite de superficie maximale de plancher et du nombre d'étages permis pour les habitations unifamiliales isolée saisonnières (chalets).

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingtième jour du mois d'août 2021.

Marie-Josée Mathieu,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Rapport *budget semestriel*

Les membres du Conseil prennent connaissance du premier rapport budgétaire de l'année 2021 qui révèle qu'en date du 30 juin 2021, les dépenses s'élèvent à 454 452 \$ et les recettes à 771 353 \$ sur un budget de 899 947 \$.

Fermeture *du bureau municipal*

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé lundi le 6 septembre à l'occasion de la fête du Travail. Nous serons donc de retour mardi le 7 septembre.

Listes de noms pour *réception de matériaux excavés*

Lors de la séance du conseil du 6 juillet dernier, les membres du conseil ont pris la décision de débiter une liste de noms des citoyens intéressés à recevoir des matériaux excavés, lors des différents travaux de voirie dans votre secteur.

Les matériaux excavés seront séparés de façon équitable selon le nombre de camions disponibles sur le chantier. Ces matériaux excavés seront envoyés au(x) propriétaire(s) le(s) plus près du site des travaux déterminé par l'adresse civique Google Map.

Pour les personnes intéressées, nous prendrons vos coordonnées soit par téléphone, par courriel ou par la poste.

Matériaux de *construction et gros rebuts*

Selon l'entente d'ordure avec les Services Matrec, les objets non-courants sont ramassés lors des cueillettes régulières. Cependant, nous tenons à vous rappeler que tous les matériaux de construction, les appareils électroniques ainsi que les résidus domestiques dangereux (RDD) ne seront pas ramassés avec la cueillette régulière. Tous les citoyens de la MRC Robert-Cliche peuvent disposer gratuitement de ces rebuts pour un maximum annuel de 500 kg par adresse résidentielle.

Pour toutes questions, voici les coordonnées pour les rejoindre :

Horaire:

1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au vendredi 7 h à 17 h 30 – samedi 8 h à 16 h 30

1^{er} novembre au 1^{er} mars

Lundi au vendredi 7 h à 17 h 30

184, 181^e Rue (Parc industriel), Beauceville
Information : 418 774-5275

Ordures *ménagères*

À partir du 20 septembre inclusivement, la cueillette des ordures ménagères se fera aux deux semaines. Consultez votre calendrier de cueillette.



Logiciel d'alerte de masse

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables dispose d'un système informatisé d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, qui permet de rejoindre nos citoyens lors de situations d'urgence, en plus de les informer sur des situations spécifiques.

Chaque citoyen peut choisir les alertes et les notifications qu'il souhaite recevoir selon les paramètres spécifiés lors de son inscription. De plus, vous pouvez choisir la façon dont vous souhaitez être informés: téléphone fixe résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou par courriel.

Il est à noter que ce service gratuit et l'inscription se fait en quelques minutes. Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter de ce nouveau service d'alertes citoyennes et pour être bien informé lors des situations particulières sur notre territoire.

<https://massalert.citam.ca/stjosephdeserables>



Mise à jour Covid-19

Notre personnel est de retour dans nos bureaux. Vous avez la possibilité de les rencontrer sur rendez-vous seulement. Vous pouvez communiquer avec eux par téléphone au 418 397-4772 ou par courriel à municipalite@stjosephdeserables.com ou à info@stjosephdeserables.com

Pour les questions concernant les demandes de permis, vous pouvez communiquer avec notre inspecteur en bâtiment à l'adresse courriel suivante : permis@stjosephdeserables.com.

Pour ce qui est du paiement de vos taxes, nous vous invitons à nous transmettre vos chèques par la poste ou à utiliser le paiement en ligne via les institutions financières.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le 7 septembre à 19 h, au 135, rue Ste-Christine. Nous vous communiquerons le numéro de local sur notre page Facebook. Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.

Nous désirons nous assurer de la protection de tous nos citoyens et nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter les directives gouvernementales.

Nous continuons de suivre l'évolution de la situation et nous vous tiendrons informé des derniers développements via notre page Facebook et notre site web.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Passage du COBARIC sur votre terrain privé

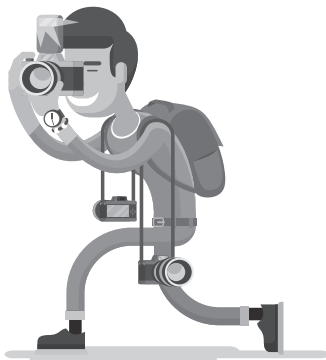
En août et en septembre, vous remarquerez l'équipe du Comité de bassin de la rivière Chaudière sillonner le territoire de la municipalité. En auto, à pied ou avec un drone, elle caractérisera les problématiques dans la rivière des Fermes et ses tributaires. Elle prendra des notes, des photos et des vidéos pour documenter ses démarches. C'est ce qui lui permettra de documenter les sources de sédiments et les causes des débits de pointe élevés et, ainsi, de proposer des solutions adaptées pour limiter ces problèmes dans la rivière. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Véronique Brochu à cobaric@cobaric.qc.ca ou au 418-389-0476, poste 1. "



Photos pour le calendrier 2022

La confection du calendrier 2022 débutera sous peu. Chaque année, nous sommes impressionnés et nous découvrons vos magnifiques photos qui sont toujours très appréciées. Vous aussi pouvez participer activement à ce beau projet en nous soumettant vos photos de notre belle municipalité. Vous pouvez nous faire parvenir vos photos au format original à l'adresse suivante :

info@stjosephdeserables.com.



Rentrée scolaire et sécurité

Avec le retour prochain des autobus scolaires sur nos routes, nous vous rappelons d'être vigilants et de redoubler de prudence, afin d'assurer la sécurité de nos écoliers. Nous souhaitons une bonne rentrée et année scolaire à tous les élèves et le personnel enseignant de notre belle municipalité.



Recyclons pour assurer une agriculture durable dans notre région !

Les agricultrices et agriculteurs qui font usage de pellicules, sacs silos et bâches sont invités à participer au projet pilote en vue de récupérer ces plastiques.



Pellicules



Sacs silos pour ensilage



Bâches

Dès maintenant

Comment bien récupérer ?

Des actions qui font la différence

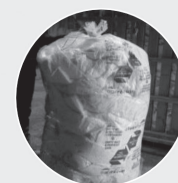
- Trier chaque type de plastique séparément.
- Ne pas mélanger les matières.
- Enlever le maximum de débris en secouant chaque plastique.

Sites de collecte près de chez vous ? Consultez la page suivante.

Comment recycler à la ferme ? Deux façons possibles

Collecte en sacs

1. Secouer afin d'enlever le maximum de débris.
2. Placer les plastiques distinctement dans un sac AgriRÉCUP et bien l'attacher avec une corde.
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué.



Pellicules de plastique



Bâches et sacs silos pour ensilage

Compression des plastiques à la ferme

1. Secouer pour enlever les débris et placer dans la presse (ne pas mélanger les plastiques).
2. Compresser en ballot (fiche d'utilisation disponible sur agrireocup.ca).
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué.



Pellicules de plastique pour balles d'ensilage



Bâches et sacs silos pour ensilage

Sites de collecte des plastiques ensachés et des ballots pressés

Meunerie de St-Frédéric
2293, rue principale
St-Frédéric
418 426-2030

Écocentre - RICBS
695, rang St-Joseph
St-Côme-Linière
418 685-2230 poste 102

Écocentre Régional de La Nouvelle-Beauce
1690, boul. Vachon Nord
Ste-Marie
418 389-0594

Septembre 2021

dim

lun

mar

merc

jeu

ven

sam

			1 Taxes municipales	2	3	4
5	6 Fête du travail bureau mun. fermé	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20 Elections fédérales	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



Séance du conseil



Récupération



Ordures



Pleine lune:
20 sept. 18 h 55

Jardinier Huard
176, Rang des Érables
St-Joseph de Beauce, G0S 2V0

PRODUCTEUR:
- FRAISES
- FRAMBOISES
- BLEUETS
- LÉGUMES
- MAIS SUCRÉ

418-397-5580

Votre caisse au bout du fil

Accessible 7 jours sur 7

Prise de rendez-vous, information, transactions...
Parlez avec un conseiller
de 6 h à minuit, 7 jours sur 7.

Composez le 418 397-5238.



Desjardins
Caisse de Beauce-Centre

choisistajob.com

